


I. RÉINSCRIPTION EN LIGNE

Votre réinscription dans ADUM est obligatoire

- ★ Pour commencer :
<http://www.adum.fr/index.pl?site=PSL> 
 - ★ Entrer adresse mail et mot de passe
 - ★ Actualiser votre profil
 - ★ Mettre à jour votre CV
 - ★ N'oubliez pas de sauvegarder à chaque fois pour passer à l'étape suivante
- Validé ! En cours ! À faire

 - ✔ Etat civil
 - ✔ Coordonnées
 - ✔ Déroulement de la scolarité
 - ✔ Rattachement administratif
 - ✔ Financement
 - ✔ Déroulement Thèse
 - ✔ Langues vivantes
 - ✔ Gestion affichage
 - ✔ Employabilité

➔ Je finalise la procédure
- ★ Après finalisation de la procédure :
 - Vos données sont transmises pour validation
 - Vous recevez un mail de confirmation de votre pré-réinscription
 - Les documents de réinscription sont désormais disponibles dans votre espace personnel Adum, vous devez les imprimer et les faire signer
 - Votre dossier papier complet doit être transmis au Service scolarité de l'Observatoire de Paris

Signaler dans Adum toute modification

- ⚠ concernant votre :
 - Encadrement (directeur de thèse, co encadrant, etc.)
 - Financement (garder l'historique de vos financements)

II. COMPOSITION DU DOSSIER DE RÉINSCRIPTION

- ★ Pièces à télécharger dans votre compte Adum :
 - Fiche de réinscription (à compléter et à signer)*
 - Bulletin de versement des droits universitaires *
 - Autorisation STEP (à signer)*
 - Attestation d'enregistrement CNIL (à signer)*
- ★ Pièces à joindre au dossier :
 - Copie de la carte de sécurité sociale ou justificatif d'affiliation *
 - Attestation d'assurance de responsabilité civile*
 - Dérogation (au-delà de la 3^{ème} année)* :
 Joindre une lettre de demande de dérogation exposant les raisons du retard de la soutenance. Ce document doit comporter la date prévue de soutenance et être signé par votre directeur de thèse.
 - Copie de l'avenant ou justificatif de prolongation de financement*
 - 1 photographie d'identité (papier photo uniquement) de moins de 3 mois *
 - 3 enveloppes timbrées libellées à votre adresse *

Les pièces demandées ci-dessus doivent être retournées dans leur intégralité au Service scolarité - Observatoire de Paris – 61 avenue de l'Observatoire 75014 Paris

III. PAIEMENT DROITS D'INSCRIPTION

Paiement par virement (fortement conseillé), veuillez contacter le service.scolarité@obspm.fr

Paiement par chèque à l'attention de M. L'agent comptable de l'Observatoire de Paris à transmettre avec la copie du bulletin de versements des droits universitaires complétés, daté et signé à l'adresse suivante : Agence comptable de l'Observatoire de Paris – Bâtiment Perrault – 61 avenue de l'Observatoire 75014 Paris

Ou à déposer à l'agence comptable – Bâtiment Perrault – Bureau 008 en septembre /octobre